

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le 3 Avril, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 18 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 48

Date de convocation du Conseil municipal : 27/03/2018

Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. LAPORTE André, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice ; Adjoint, Mme WILLIAMS Rosamund, M. MARTY José, Mme MONTAGNAC Martine, M. MEYNEN Olivier, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, M. ROUSSEL Olivier, Mme ROUMIGUIE Colette, M. GERDOLLE Philippe, M. DELEU Jean-Michel, M. DARGERÉ Dominique, M. LAPEZE Yannick, M. MAITREAU Yves, Mme LAINÉ Danièle, M. FERRÉ Gérard, M. LYE Pierre-Yves, Mme SAURAT Anna, Mme RENOUX Martine et M. SAVAGE Edward.

Absents Excusés : M. MURET Jean-Luc, M. ARNAL Jérôme qui a donné pouvoir à M. MEYNEN Olivier, Mme GARRALON Emmanuelle, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude qui a donné pouvoir à M. ROUSSEL Olivier, Mme BATAILLE Nadine qui a donné pouvoir à Mme ROUMIGUIÉ Colette, M. QUEBRE Maurice, Mme SENSI Claudine, M. DHENNIN Pierre, Mme GARENERONE Anne-Marie qui a donné pouvoir à Mme SAURAT Anna et M. BECQUART Alain qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José.

Absents : M. THOMAS Christian, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. BOUDET Thierry, M. BARRES Roland, Mme FAURÉ Éliane, M. LAGARD Ludovic et Mme LACOMBE Pauline.

Secrétaire : Mme LAFAGE Edith.

Le compte-rendu et le Procès-verbal de la séance précédente sont adoptés à l'unanimité.

1/ DÉLIBÉRATION 2018/020 : FISCALITE COMMUNALE

Monsieur le Maire fait état au Conseil Municipal des taux d'imposition des taxes directes locales fixées par l'Etat pour 2018. Il propose les nouveaux taux applicables, qui présentent une augmentation de 1.2% :

Taxe habitation :	8.70 %
Foncier bâti :	11.57 %
Foncier non bâti :	67.73%
CFE :	15.42 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** ces propositions.

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

2/ DÉLIBÉRATION 2018/021 : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2018 LOGEMENTS DE LEBREIL

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Annexe « Logements de Lebreil » 2018, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
	PREVISIONS	CREDITS DE REPORT	PREVISIONS
DEPENSES	12 600 €	0 €	18 045 €
RECETTES	12 600 €	0 €	18 045 €

Monsieur Le Maire propose au vote le Budget Annexe 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE** le Budget Annexe Logements de Lebreil 2018.

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

3/ DÉLIBÉRATION 2018/022 : VOTE DU BUDGET ANNEXE 2018 LOCAUX ADMINISTRATIFS GENDARMERIE DE MONTCUQ

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Annexe « Locaux Administratifs Gendarmerie » 2018, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	PREVISIONS	PREVISIONS
DEPENSES	21 600 €	23 011 €
RECETTES	21 600 €	23 011 €

Monsieur Le Maire propose au vote le Budget Annexe 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE** le Budget Annexe Locaux Administratifs Gendarmerie 2018.

Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0
--

4/ DÉLIBÉRATION 2018/023: VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2018

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2018, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
		PREVISIONS	CREDITS DE REPORT	PROPOSITIONS
DEPENSES	1 759 591 €	425 790 €	1 577 010 €	2 002 800 €
RECETTES	1 759 591 €	85 457 €	1 917 343 €	2 002 800 €

Monsieur Le Maire propose au vote le Budget Primitif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE** le Budget Primitif 2018.

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
--

5/ DÉLIBÉRATION 2018/024: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Monsieur le Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation du village.

Ne prennent pas part au vote 4 élus exerçant la fonction de Président au sein d'une association concernée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions aux associations au titre de l'année 2018 pour les montants mentionnés dans le tableau ci-dessous. Les crédits seront inscrits au budget 2018 :

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0
--

SUBVENTIONS 2018	Montant alloué
ACTUEL DANSE FREE STYLE	100
ALLIANCE FRANCO ITALIENNE	150
AMICALE DONNEURS DE SANG	200
AM. PERS MAISON RETRAITE	100
AMIS DES CHATS	500
ASS. PARENTS D'ELEVES ECOLE	1100
APE ARBRE NOEL	300
APE COLLEGE	300
ASSOS SPORTIVE COLLEGE	300
ASSOS COMMERCANTS	600
CINE CLUB FOYERS RURAUX	900
CLUB DU 3° AGE GENERATION MOUVEMENT	200
CLUB EUROPEEN	200
COCEEL	700
COMITE DES FETES MONTCUQ	6500
COM JUMELAGE CINIGIANO	300
COM JUM. SAN GIORGIO	600
ENTENTE BDL MONTCUQ FOOT	4500
MONTCUQ PATRIMOINE	250
FNACA	450
FUDOSHIN KARATE DO	350
DYNAFORM DU PLATEAU	300
LA HALLE AUX LIVRES	800
LES AMIS DE SAINT JEAN	500
PASTOURELS DE LA TOUR	600
LEZARD DE LA RUE	2300
LOUS CANTAIRES DE MONTCUQ	450
MONTCUQ BASKET	2000
MONTCUQ SPORT PASSION	800
MONTPATCH'	250
MUSIQUE COURS ET GRANGES	1900
POINTS D'EAU	0
QUERCY CREACTIONS	500
RANDO MONTCUQUOISE	200
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1350
AM. SAPEURS POMPIERS JOURNEE DU 14 JUILLET	1800
ST HUBERT CLUB	630

LA BOULE MONTCUQUOISE	800
TENER LESTEVA	350
MONTCUQ EN QUERCY BLANC CULTURES	400
COMITE DES FETES DE LEBREIL	900
COMITE DES FETES DE BELMONTET	500
VALPRIONDE LOISIRS	300
SAINTE CROIX LOISIRS	250
CHAMPS DE GESTES	200
MEDIEVALES MONTCUQUOISES	1000
JEUX ET COMPAGNIE	300
C.C.A.S	1500
DU MOUVEMENT AU GESTE	1000
1000 MAINS A LA PATE	150
OUTIL EN MAINS	0
PECHE	1000
MUTUELLE COUPS DURS	150
RESTOS DU COEUR	600
PREVENTION ROUTIERE	100
JENISHA	250
ADAR	100
LA HALLE AUX LIVRES PÉriscolaire	400
JEUX ET COMPAGNIE PÉriscolaire	200
SOCIETE PETANQUE périscolaire	200
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE	1 800
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE (voyage)	4510
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	3 000
REALISE	52940
DISPONIBLE	2060
TOTAL	55 000

6/ DÉLIBÉRATION 2018/025: TAXES ET PRODUITS IRRECOURABLES : ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'impossibilité du Comptable de la collectivité à recouvrer les titres suivants :

* de l'exercice 2012 :

- n° T-70190000040 d'un montant de 444.66€ redevable : Association ANTHEMISIS

* de l'exercice 2015 :

- n° T-701800000341 d'un montant de 26.00€ redevable DUPUY Manuella
- n° T-701800000381 d'un montant de 4.00€ redevable DUPUY Manuella
- n° T-701800000536 d'un montant de 1.00€ redevable DUPUY Manuella
- n° T-701800000564 d'un montant de 1.00€ redevable DUPUY Manuella
- n° T-701500000022 d'un montant de 0.10€ redevable LECHAT Ritchie
- n° T-701500000030 d'un montant de 0.10€ redevable LECHAT Ritchie
- n° T-701500000034 d'un montant de 0.10€ redevable LECHAT Ritchie
- n° T-701500000053 d'un montant de 98.58€ redevable LECHAT Ritchie
- n° T-701500000054 d'un montant de 53.06€ redevable LECHAT Ritchie
- n° T-701800000399 d'un montant de 2.90€ redevable SIMPSON Keith

* de l'exercice 2017 :

- n° T-1220 d'un montant de 45€ redevable M. BELL et Mme GARNIER Leah

Monsieur le Maire précise que Monsieur le Comptable demande en conséquence l'admission en non valeur de ces titres.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré,

ADMET les pièces listées ci-dessus des exercices 2012-2015 et 2017 en non valeur pour un montant total de 676.50 €. Les crédits sont prévus au Budget primitif à l'article 6541.

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

7/ DÉLIBÉRATION 2018/026: TARIFS SORTIE A.L.S.H. « LES PETITS RAPPORTEURS »

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que l'A.L.S.H « Les petits rapporteurs » proposer une sortie à Montauban aux enfants lors de son programme pour les vacances d'avril 2018.

Il est donc nécessaire de fixer une tarification. La sortie proposée est :

*une journée à MONTAUBAN comprenant une entrée au Laser Game pour les plus grands et une entrée au parc Tohu-bohu pour les plus petits ainsi qu'une entrée pour un concert au Rio Grande pour un tarif incluant le transport et l'encadrement de 18€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** le tarif ci-dessus

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

8/ DÉLIBÉRATION 2018/027: TARIFS DROIT DE PLACE

Le Conseil Municipal est amené à voter les tarifs à appliquer concernant les droits de place

M. le Maire propose de fixer les tarifs suivants :

1/ DROITS DE PLACE MARCHÉ (pour rappel, ces tarifs restent inchangés)

TARIFS JOURNALIERS

ABONNEMENTS TRIMESTRIELS

O à 2 ml	1,50 €	13.00 €
2 à 4 ml	3.00 €	26.00 €
4 à 6 ml	4.50 €	39.00 €
6 à 8 ml	6.00 €	52.00 €
8 à 10 ml	7.50 €	65.00 €
10 à 12 ml	9.00 €	78.00 €

2/ DROITS DE PLACE CAMION-MAGASIN : 60€ par jour

3/ DROITS DE PLACE MARCHANDS AMBULANTS : 4.50 € par véhicule et par jour

4/ DROITS DE PLACE CIRQUES ET SPECTACLES SOUS CHAPITEAU: 60 € par jour

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE les tarifs ci-dessus
- DECIDE qu'ils seront applicables à partir du 4 Avril 2018

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

9/ DÉLIBÉRATION 2018/028: RESTRUCTURATION ET AGRANDISSEMENT SALLE COMMUNALE ET REHABILITATION DE 3 LOGEMENTS A LEBREIL- DEMANDE DE RESERVE MINISTERIELLE.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2018-014 du 05/03/2018

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de restructuration et d'agrandissement de la salle communale de Lebreil ainsi que la réhabilitation de 3 logements vont être réalisés au cours des années 2018 et 2019

Il expose alors à l'assemblée de la possibilité d'obtenir une aide au titre de la Réserve Ministérielle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vu les devis estimatifs qui s'élèvent à :

***Salle communale : montant des travaux : 165 668 € H.T**

●Coût H.T total des travaux	:	144 059.00€
●Honoraires Etudes, bureaux de contrôle et Maîtrise d'œuvre,	:	21 609.00€

TOTAL H.T	:	165 668.00€

Le plan de financement est le suivant :

●Subvention DETR	:	36 014.00€
●Subvention Région : Economies d'énergie	:	11 690.00€
●Subvention Région : Accessibilité	:	3 475.00€
●Réserve ministérielle	:	23 000.00€
●FAPEC	:	10 436.00€
●Fonds de concours communauté de Communes :	:	20 000.00€
●emprunt ou fonds propres	:	61 053.00€

***3 Logements : montant des travaux : 197 469.00€ H.T**

●Coût H.T total des travaux	:	171 713.00€
●Honoraires Etudes, bureaux de contrôle et Maîtrise d'œuvre	:	25 756.00€
TOTAL H.T	:	197 469.00€

Le plan de financement est le suivant :

Subvention DETR	32 709.00€
Région /Economies d'énergie	13 952.00€
Subvention Région : Accessibilité	2 875.00€
Réserve ministérielle	27 000.00€
Contrat de région	17 000.00€
Emprunt	103 933.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

- **ACCEPTE** les travaux proposés
- **APPROUVE** le plan de financement des travaux ci-dessus :
- **SOLLICITE** auprès du Ministère de l'Intérieur de la réserve ministérielle
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour engager toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de cette opération.

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance publique.

Fait à MONTCUQ, le 9 Avril 2018

Le Maire,



Alain LALABARDE

